L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureau, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 10 AVRIL 1881.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 10 Avril 1881.—Température.—Temps généralement beau, vents du Nord passant à l'Est et au Sud, baisse de la température.

Température du 9 avril 1881

Thermomètre de J. Dumesnil, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
8 heures du matin	58	14
Midi	66	19
4 P. M.	70	21
8 P. M.	60	15

Samedi, 9 avril 8 h. 40 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Ga	60	Louisville, Ky	45
Atlanta	54	Memphis, Tenn	52
Cleveland, O	39	Mobile, Ala	62
Charleston, S. C.	66	Montgomery, Ala	58
Chattanooga, Tenn	46	Nashville, Tenn	45
Cincinnati, O	42	New Orleans, La	72
Davenport, Iowa	32	Omaha, Neb	32
Dubuque, Iowa	32	Pittsburgh, Pa	44
Galveston, Texas	66	Savannah, Ga	72
Indianola	66	Shreveport, La	62
Keokuk, Iowa	40	St Louis, Mo	50
Key West, Fla	72	St Paul, Minn	32
Little Rock, Ark	51	Vicksburg, Miss	67
Leavenworth, Kan	42	Wauken, D. T.	

Nombre des cas au-dessus de l'étiage (zéro) des plus hautes:

Augusta	13 03	Nashville, Tenn	12 03
Cairo, Ill	35.02	New Orleans	3.06
Cincinnati, O	20.06	Omaha, Neb	22.06
Davenport, Ia	11 11	Pittsburgh, Pa	4.00
Keokuk, Iowa	14.02	Shreveport, La	14.02
La Crosse, Wis	9.06	St Louis, Mo	26.06
Leavenworth, K	17.00	St Paul, Minn	5.06
Louisville, Ky	10.06	Vicksburg, Miss	41.03
Memphis, Tenn	28.07	Yankton, D. T	

* Le dernier cas au-dessus de l'étiage date de 1874.

L. DUNN,
Sergeant Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits au bureau de l'état civil dans les 24 heures.

Mariages.

Nouveau Garde à Mlle Fidèle Jeanne.
Frédéric Zeiling à Mlle Esther Leith.

Naissances.

Mme John Renner, un garçon, 10 janvier.
" F. Liebig, un garçon, 30 mars.
" Louis P. Dejean, un garçon, 27 mars.
" E. Rosen, un garçon, 21 janvier.
Mme Mathias Schwan, un garçon, 30 mars.
" C. P. Dominguez, une fille, 31 mars.
" John O. Wetzel, un garçon, 3 avril.
" Wm. Tulloch, une fille, 24 mars.
" Antoine Hourgaudou, une fille, 31 mars.
" Joseph George, un garçon, 16 fév.
" Thomas Webster, un garçon, 27 janvier.
" E. J. Trushling, un garçon, 30 mars.
" M. Wilkes, une fille, 21 janvier.
" Hermosilla Borne, une fille, 13 fév.
" Manuel Salazar, un garçon, 7 avril.
" Louis Tervely, une fille, 25 janvier.
" John Riordan, une fille, 3 avril.

Décès.

Mme Louise Kiess, 64 ans, No 44 rue Conti.
Thomas Burke, 4 ans, No 100 rue Marais.
Clarence Bell, 4 ans, No 100 rue Marais.
Mme Clémence Bonnecaze, 38 ans, No 175 rue Dauphine.
Mme Fabiana, 3 jours, rue Théâtre.
Stephen J. F. Byrnes, 9 mois, No 36 rue Union
John Lindsay, 76 ans, cour Dumas et Bourbon.
Mme Vve Marguerite Mc. Ryan, 66 ans, No 179 rue Marais, native d'Irlande.
L. H. C. Odenwald, 41 ans, No 42 rue Galvez, native Allemagne.
Louis Rouquet, 51 ans, rue Hancock, natif de Virginie.
Mme Dreyfus, 2 ans, No 182 rue Annunciation.
Henry L. Shandi, 3 ans, Cemetery Hotel.
David Hochsinger, 62 ans, No 646 rue St Claude, natif d'Allemagne.

Voyageurs arrivés aux principaux Hôtels.

HOTEL ST-CHARLES.

H Mendel, Lathville, J S Ames, Georgia; J A Blumberg, Dubuque, Iowa; J Meurice, New York; Peter Burbank, Miss; J Mc Jinkin, Texas; T H Baker, P P Chevenelle, Miss; H C Call, New York; A M Woodall, Mississippi; H C Carroll, Vicksburg; s'ne Russell, Milwaukee; D Hirsch, st ne Texas; P E Daly, Miss; J Mc Jinkin, Shreveport; Louisiana; L C Fenno, Boston; G D Russell, Milwaukee; L A Chenault, Texas; Mr. Louis H C Walker & wife, Louisiana; C C Gibbs & famille, Texas; Sam'l Walton, Pittsburg; G A Ingalls et femme, Chicago.

CITY HOTEL.

H McCarley, Chicago, Ill; T T Wilder, Washington; D C Ellis, Kentucky; Cornell Thrall, Tex; Dr E Bailey, marine City; Mich; Jas L Lowe, Kentucky; Commodore, Atlanta, Geo; J Bonn, st femme, Mississippi; A Sam'l Wright, Miss; Wm Whitehead, s fils et femme, Kentucky; Mrs Dan E Barber et enfant, Jerry, Miss; C W Davis, mss Sam'l Read, mss Minnie Read, mss Rita Read, Pontchartrain, Miss; J M Congleton, St Louis; C G H Gayle, Jr, Sumter, Miss; Tax; G E Scott, Corpus Christi, Tex; F E Gross St Louis, Mo; J T Mc Ann, Jackson, Miss; J F Allen, Vicksburg; W Gavin, Baton Rouge, La; Jas W Layton, Vicksburg Commercial.

Eglise Cathédrale.

SERVICES DE LA SEMAINE SAINTE.

Dimanche des Rameaux.—A la grand'messe, bénédiction solennelle des Rameaux, par Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque.

Et reprise de la longueur des cérémonies, il n'y aura pas de sermon à la grand'messe.

Mercredi.—L'office des Ténèbres commencera à sept heures.

Le même jour, à trois heures de l'après-midi, aura lieu la cérémonie du Lavement des Pieds.

Le soir à sept heures, sermon sur la Sainte Eucharistie.

Le Vendredi.—L'office du matin commencera à huit heures.

Le soir, à sept heures, sermon de la Passion.

Le Samedi.—L'office commencera à sept heures du matin.

Eglise Ste-Marie, Archevêché.

SEMAINE SAINTE.

Paroisse pour les Dames.

Lundi, Mardi, Mercredi, messe à 7 heures par Monseigneur le Coadjuteur. Après la messe, instruction par le Rév. Père Marchand.

Le soir, à 7 heures, sermon suivi de la Bénédiction du Très Saint Sacrement.

Office des Ténèbres, le mercredi et le jeudi, à 5 h. P. M.

Jeudi, à 7 heures, grand'messe et communion générale.—Adresse de la retraite, par le Rév. Père Marchand.

Office des Ténèbres, le mercredi et le jeudi, à 5 h. P. M.

Vendredi, à 7 heures, grand'messe et communion générale.—Adresse de la retraite, par le Rév. Père Marchand.

Le soir, à 7 heures, sermon.

Samedi, office du matin, à 7 heures.

Messe de Paroisse, à 10 heures, messe de la Croix avec prédication, par le Rév. Père Marchand.

Vêpres, à 3 heures.

Le soir, à 7 heures, sermon.

Messe Pénitentielle du Jeudi-Saint.—L'office commencera à neuf heures du matin, à la Cathédrale, et sera présidé par Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque.

Cette messe pontificale a la complexion solennelle des Saints-Rois-Hallen, pérémonie laquelle, conformément au Pontifical, les prêtres dorment jeunes part.

L'Assemblée au sujet de la dernière dans quatre.—Un assez grand nombre de citoyens et des représentants de cette intéressante à la ferme des quais, eut samedi hier, à l'Assemblée que les assemblées ont été convoquées dans un but de consultation.

M. Randolph ayant fait observer que les propriétaires intéressés au meeting ne sont pas encore prêts à se prononcer sur l'importante question qui leur est soumise, il a été convenablement de renvoyer les délibérations à une autre date, la réunion a été ajournée à jeudi prochain, 14 avril, à sept heures. Elle aura lieu dans la salon du maire.

Incendie.—Hier matin, à sept heures, un incendie a éclaté au deuxième étage de la maison en briques portant le No 31 de la rue Royale et appartenant à Mme Mouney.

Le feu a pris naissance dans le fourneau de l'atelier du bijoutier. Les flammes ont été promptement éteintes. Les dégâts sont de trois cents piastres.

L'alarme a été donnée par la voie du télégraphe, et c'est la boîte No 81, du coin des rues Conti et Dauphine.

M. Tiphaine Lacoy, "Foreman" de "Fairmount Hook and Ladder Fire Company No 2", en revenant de Pineville, a été reçu avec de son siège, dans la rue Dauphine. Il a reçu plusieurs contusions de la jambe droite. Son sang l'est fait transporter chez lui où il a reçu les soins d'un médecin.

Cause certainement de désertion.—A la section A — juge Recorder Jules Davis est accusé d'être entré, avec effraction, dans une maison, et d'y avoir commis un vol.

John Rouse, accusé du meurtre de D. Abegnirt, s'est déclaré innocent.

Wm Phillips, accusé de Wm Wilde d'avoir tenté de voler de fait, à l'aide d'une menace, comparaît d'attaque, est a été condamné à trois mois de prison.

Dans le procès "l'Etat vs John McNeil" déclaré coupable de l'homicide d'Angelo Barile, le juge, après avoir considéré les garanties de droit soulevées, a prononcé la demande d'une nouvelle condamnation de cause. Il a condamné McNeil à une amende de $50 et à cinq ans de travaux forcés.

A la section B — juge Lanauze.—"The vs Edward Mitchell, qui s'est reconnu coupable de vol, a été condamné à trois mois de prison.

Albert Torregano, employé d'arrêt à l'Eugène Morgan, a été condamné à un an de travaux forcés. Le juge a proposé la demande d'une nouvelle audition de cause.

Le cadavre [illegible] a été [illegible] fort nombreux [illegible] tours de [illegible] rendez-vous [illegible] en voyant [illegible] noms des [illegible] Franco, dont le talent [illegible] parmi nous.

Mlle Fabi[illegible] a, en effet, une voix de soprano [illegible] franche, sonore, qu'elle manie fort bien, et sa sœur Jeanne, la violoniste, possède un coup d'archet large, vigoureux et exécute fort bien un andante.

Les deux voix de Mlle Frémeaux et de Mlle Lehman ont obtenu leur succès ordinaire.

Les quatre solistes du chœur des Jésuites ont fort gouvernablement exécuté le quatuor du *Stabat* de Rossini.

Exit, MM. Bremer avec sa jolie voix de basse. Déjean sur le piano et Kiriger sur l'orgue, se sont fort habilement acquittés de leur tâche.

Au point de vue de l'art, comme au point de vue de la recette, ce concert a été un fort beau succès, et, malgré la modicité du prix d'entrée, cette soirée musicale a dû rapporter une assez belle somme.

Cour du juge Rittenberger.—Charles Nolan a été condamné à une amende de $15 ou à trente jours de prison de paroisse pour s'être enivré et avoir troublé la paix dans un des "cars." Il a payé l'amende.

Daniel Farri, prévenu d'avoir déchargé une arme dans les limites de la ville, a été acquitté, les témoins ayant prouvé que le coup était parti accidentellement.

Jamie Woods et Mollie Smith ont été condamnés à une amende de $10 ou à vingt jours de prison de paroisse pour tels de paix et langage obscène.

Laura Bell, Polly Banks et Léon Joseph Lafarge, accusés de bataille et de bris de paix, ont été condamnés à une amende de $25 ou à trente jours de prison de paroisse.

Mme Tidaman a fourni un cautionnement de $250 pour répondre de sa nouvelle candidate à une amende de $10 ou à vingt jours de prison de paroisse pour avoir troublé la paix.

Mary Kilady, qu'un "affidavit" accusait de voies de fait, a été acquittée.

Charles Kenney était prévenu d'attaque à main armée; le magistrat l'a condamné à une amende $10 ou à vingt jours de prison de paroisse pour avoir troublé la paix.

Cour du juge Harry.—Harry et Dinah Brown ont été condamnés à une amende de $10 ou à vingt jours de prison de paroisse, pour s'être battus et avoir troublé la paix. Harry a été reconnu coupable de tapage nocturne et d'ivresse, et a été condamné à $250 en attendant l'interrogatoire sur le chef de port d'arme prohibée.

Thomas Gregory, accusé d'avoir blessé Jack Lewis, a été envoyé à la cour criminelle de district. Cautionnement de $2000.

Anna Zins, atteinte d'aliénation mentale, a été envoyée à l'asile.

James Reed a fourni un cautionnement de $2250, en attendant l'instruction, pour avoir battu Johanna Reed.

—Devant la Cour de Circuit, M. B. Lapinon, porteur de [illegible] Clotilde, réclamait [illegible] Mme Clotilde [illegible] Mme Clotilde [illegible] Mme Clotilde